



VIE DE QUARTIER

Le virus COVID-19 est encore là : pour la santé de tous, continuez à respecter les gestes barrières

LE CONSEIL CITOYEN D'OYONNAX

■ C'EST QUOI UN CONSEIL CITOYEN ?

C'est un lieu d'échanges entre habitants qui permet de développer des initiatives à partir des besoins des habitants. Il a pour mission de développer l'expertise d'usage et d'assurer la représentation des habitants dans les instances du contrat de ville.

■ POURQUOI VENIR NOUS RENCONTRER ?

Parce que vous êtes les habitants du quartier, nous avons besoin de votre expérience et de votre parole pour ensemble améliorer les choses.

> Rendez-vous à la Maison du Projet 2, rue Courteline le lundi 19 juillet à 15h pour un temps d'échanges (Dans le respect des règles sanitaires du moment).



Quelques membres du CCO



LA PLATEFORME ÉTÉ

Cet été, la Ville d'Oyonnax propose un programme complet d'activités culturelles, sportives et de loisirs pour les habitants. Il s'appuie sur les forces vives du territoire que sont les services municipaux, les centres sociaux, les locales et les clubs de sports. De nombreuses animations et activités sont accessibles à tous les inscrits au dispositif : sport, cinéma, siestes musicales, arts plastiques... **Inscriptions : par téléphone au 04 74 81 78 56 ou dans les centres sociaux et à la Mairie d'Oyonnax**

LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DU PROJET

MAISON DU PROJET

Lieu convivial ouvert à tous, vous y trouverez toutes les réponses à vos questions sur la rénovation du quartier et son cadre de vie.

MAISON DU PROJET LA PLAINE

2 rue Courteline - 01100 Oyonnax
Nadia BOUGUETTAYA - Tél : 07 50 15 11 89
Service Politique de la Ville - Ville d'Oyonnax



CETTE LETTRE D'INFORMATION EST DISTRIBUÉE PAR DES JEUNES HABITANTS DU QUARTIER

Demain
la Plaine
OYONNAX



LE PROJET EST LANCÉ

Le chantier de renouvellement urbain de la Plaine continue d'avancer : découvrez dans cette lettre d'information n°2 les aménagements en cours et ceux à venir.

EDITO

Vous le constatez, je mène depuis 2016 une action ambitieuse de renouvellement urbain à OYONNAX qui marque ma volonté de voir se métamorphoser vos quartiers. Après la Forge, voici venu le temps de la Plaine. Les opérations annoncées à l'été 2020 sont réalité en 2021, avec l'extension du Centre Social Ouest et les premières réhabilitations des bâtiments Lafayette et Courteline. Elles témoignent de notre capacité à être opérationnels : réunions de coordination, Conseil Territorial, Revue de Projet et Comité de Pilotage se sont tenus dans le contexte sanitaire que vous connaissez.

Dans le même temps, je défends la réhabilitation du groupe scolaire Daudet-Pagnol dont le démarrage est programmé pour la fin de l'année : et ce, parce que je mise sur l'école et l'éducation comme leviers de la transformation et de l'attractivité de votre quartier. Le Projet de renouvellement urbain, c'est aussi une grande réflexion autour des espaces extérieurs qui débute : aménagements paysagers, accessibilité, stationnement, emplacements des conteneurs de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif...

Je compte sur vous pour répondre présents aux temps de concertation qui reprennent, et pour rester dans cette dynamique citoyenne qui vous associe et vous rend acteurs de tous ces changements.

Michel PERRAUD
Maire d'Oyonnax





> **LA PLAINE** : Immeubles 2, 3, 4 et 5 rue Courteline, 27 rue Normandie Niemen et 6 rue Berthelot, les travaux de rénovation et de création de balcons ont débuté en avril 2021

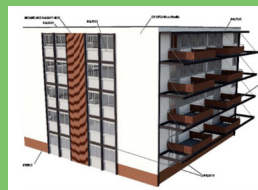


> **RUE LAFAYETTE DU N° 1 AU N° 11**
Les travaux de rénovation et de création d'ascenseurs ont débuté en avril 2021

TRAVAUX A VENIR

LES CHANTIERS MENÉS PAR DYNACITÉ

Une réunion d'information a eu lieu lundi 5 juillet avec les habitants et les conseillers citoyens.
Les travaux démarreront début octobre 2021 : 3 niveaux de finition de balcons seront mis en œuvre :



> **N° 7 Courteline et n° 4 Corneille**
les garde-corps seront réalisés en bardages ajourés de bois composite

> **N° 9 et n° 13 Courteline**
Les garde-corps seront vitrés (vitrage opalescent)



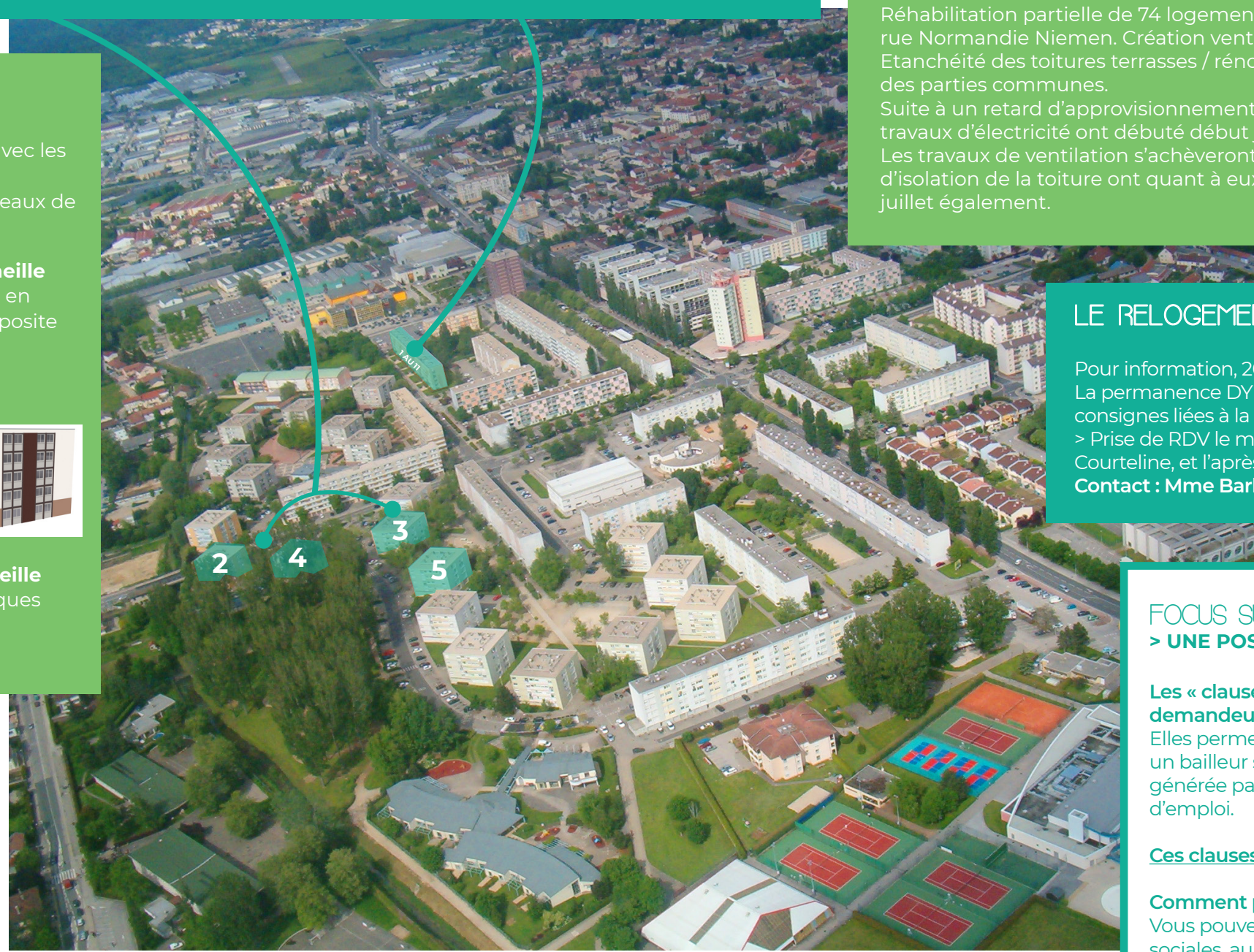
> **N° 15 Courteline et n° 2 Corneille**
Les garde-corps seront métalliques et tubulaires.



LES CHIFFRES CLÉS

COÛT GLOBAL DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA PLAINE : 84 800 000 €

ANRU	16 800 000 €
DEPARTEMENT DE L'AIN	4 000 000 €
DYNACITÉ	28 600 000 €
SEMCODA	10 800 000 €
HAUT BUGEY AGGLOMERATION	1 500 000 €
VILLE D'OYONNAX	23 100 000 €



TRAVAUX EN COURS

LES CHANTIERS MENÉS PAR LA SEMCODA

> BEAUMARCHAIS

Une concertation locative va être organisée début juillet pour présenter les premières conclusions des études et évoquer les futurs travaux

> VERDUN / NORMANDIE NIEMEN

Réhabilitation partielle de 74 logements du 130 au 140 cours de Verdun et 17 à 21 rue Normandie Niemen. Création ventilation mécanique basse pression Etanchéité des toitures terrasses / rénovation électrique des appartements et des parties communes.
Suite à un retard d'approvisionnement en matériaux dû au contexte sanitaire, les travaux d'électricité ont débuté début juin et dureront jusqu'à la fin du mois d'août. Les travaux de ventilation s'achèveront au début du mois de juillet. Les travaux d'isolation de la toiture ont quant à eux très bien avancé et devraient être finis début juillet également.

LE RELOGEMENT PAR DYNACITÉ



Pour information, 20 ménages ont été relogés au 31 mai 2021.
La permanence DYNACITÉ reste fermée, dans l'attente de nouvelles consignes liées à la crise sanitaire.

> Prise de RDV le mardi matin à la Maison du Projet au n° 2 rue Courteline, et l'après-midi pour les visites de logement.

Contact : Mme Barlet 04 45 45 89 36

FOCUS SUR LE DISPOSITIF « CLAUSES SOCIALES »

> UNE POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Les « clauses sociales », un dispositif au bénéfice des demandeurs d'emploi du territoire :

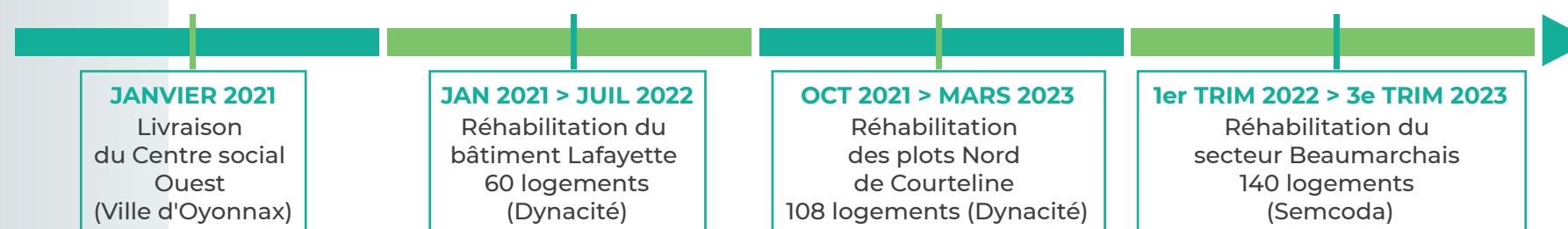
Elles permettent à un maître d'ouvrage, une commune ou un bailleur social, de réserver une part des heures de travail générée par un chantier à des personnes en recherche d'emploi.

Ces clauses sont réservées à un public demandeur d'emploi.

Comment postuler ?

Vous pouvez contacter Floriane Aviet, facilitatrice de clauses sociales, au 06 43 84 42 95.

CALENDRIER DU PROJET



LES CHANTIERS NE SONT PAS DES TERRAINS DE JEUX !

Attention, les zones de chantier sont strictement interdites au public. Des panneaux sont mis en place pour informer les habitants et indiquer les dangers.